



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 22 mai 2014
N°041/086

L'État devient l'un des actionnaires-clés de PSA Peugeot Citroën

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics et Arnaud MONTEBOURG, ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique annoncent que l'État est désormais l'un des actionnaires-clés de PSA Peugeot Citroën, à égalité avec les sociétés du groupe familial Peugeot et le constructeur chinois Dongfeng. Sa participation, détenue via la SOGEPA et dont la gestion est confiée à l'APE (Agence des participations de l'État), atteint 14,1 % du capital du groupe.

Les opérations d'augmentation de capital annoncées en février et approuvées par l'Assemblée générale des actionnaires de PSA le 25 avril 2014 se déroulent conformément au calendrier prévu. L'augmentation de capital réservée au profit de l'État et de Dongfeng a été réalisée le 29 avril. L'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription, qui sera intégralement réalisée vendredi 23 mai prochain, s'est également révélée un succès puisque le titre a été largement souscrit, la demande de titres nouveaux dépassant l'offre présentée par la société (environ 3,8 M d'actions seront attribuées à titre réductible pour plus de 132 M de titres demandés).

Michel SAPIN et Arnaud MONTEBOURG se félicitent de cette opération qui donne au groupe les marges de manœuvre financières pour réaliser la mise en œuvre de son plan de développement. Elle illustre pleinement la stratégie de l'État actionnaire définie par le gouvernement et présentée au Conseil des ministres le 15 janvier 2014. Elle témoigne de la volonté de l'État actionnaire d'accompagner le développement et la consolidation d'entreprises nationales, en particulier dans des secteurs et des filières déterminantes pour la croissance économique française.

Les accords conclus entre actionnaires ont par ailleurs permis de mettre en place une gouvernance efficace et équilibrée pour l'avenir du groupe. L'État dispose de deux représentants au conseil de surveillance de l'entreprise (M. Bruno BEZARD et Mme Florence VERZELEN).

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13
Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG 01 53 18 45 13
Agence des participations de l'État : 01 44 87 70 42

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr
sec-merpn-presse@cabinets.finances.gouv.fr
charlotte.neuvy@ape.finances.gouv.fr



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT